

EN DIRECT N°4 DES NÉGOCIATIONS GEPP

Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (2025-2027)



Un accord inquiétant pour l'avenir d'Orange

Les Organisations Syndicale et la direction négocient actuellement l'accord GEPP pour la période 2025-2027. Ce projet inclut divers volets : insertion des jeunes, accompagnement des métiers en décroissance, gestion des fins de carrière, ainsi qu'un nouveau dispositif de **T**emps **P**artiel **S**enior. Toutefois, cet accord soulève de nombreuses inquiétudes. Il s'inscrit dans la continuité d'une politique sociale que nous jugeons destructrice!

- Remplacement des départs quasi inexistant
- ▶ Insertion des jeunes ridicules : seulement 1 jeune recruté pour 20 départs
- ▶ Incitations au départ : essaimage, "temps de respiration", congés de mobilité... tout semble conçu pour pousser les salariés à quitter l'entreprise
- ▶ Reconversion interne insuffisante : les salariés restants devront s'adapter aux activités sans garanties solides
- 6000 départs attendus en 4 ans par le TPS : 1,5€ Milliard débloqués pour vider l'entreprise



Quand il s'agit de la rémunération des salariés, le budget disparaît :

L'entreprise trouve 1,5 Milliard pour organiser les départs, mais rien pour le 13ème mois ou des NAO à la hauteur des attentes et besoins des salariés.

Le TPS en bref:

- ▶ Le dispositif TPS pour la période 2025-2028 concerne les départs à la retraite prévus entre 2026 et 2033. Il s'adresse aux salariés nés jusqu'en 1969 ou aux bénéficiaires d'un départ anticipé (carrière longue ou service actif)
- Accessibilité : jusqu'à 5 ans avant l'âge légal de retraite (carrière complète).
- Possibilité de racheter jusqu'à 12 trimestres pour compléter ses droits.



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Tel.: 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site: www.cgt-fapt.fr Mail: fede@cgt-fapt.fr





Orange dispose des moyens financiers pour investir dans des mesures équitables et durables. Nous exigeons :

- Des recrutements en CDI pour compenser les départs
- La ré internalisation des activités et la fin du dumping social
- De vraies perspectives pour les jeunes
- L'arrêt du dumping social, qu'il s'agisse des filiales ou d'externalisation d'activités
- Un 13ème mois de salaire pour toutes et tous
- Des NAO 2025 à la hauteur des attentes et besoins des salariés



Ne laissons pas nos emplois et nos droits être bradés!

Ensemble, défendons une entreprise où le respect des salariés et la justice sociale ne sont pas de simples mots, mais des engagements concrets.



Pour la défense de l'industrie,

Toutes et Tous mobilisés le 12 décembre 2024

POUR LE DROIT A LA COMMUNICATION	Bulletin de contact et de syndicali <mark>sation CGT</mark>
Fapt general	Nom :
	Code Postal :
	Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

=

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél.: 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Tél.: 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site: www.cgt-fapt.fr Mail: fede@cgt-fapt.fr

